

## Note du service de presse de l'ambassade britannique (La Haye, 20 mai 1950)

**Légende:** Le 20 mai 1950, le service de presse de l'ambassade britannique à La Haye, rédige une note d'information, qui détaille la situation des secteurs sidérurgiques et charbonniers du Royaume-Uni face au plan Schuman.

**Source:** Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. Johannes Marten Den Uyl (1919-1987) 1927-1987. Documentatie. Documentatie betreffende diverse economische onderwerpen. 1948-1950, 954.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/note\\_du\\_service\\_de\\_presse\\_de\\_l\\_ambassade\\_britannique\\_la\\_haye\\_20\\_mai\\_1950-fr-53bc62f2-8b3c-4e9a-a4bd-48f52fc79124.html](http://www.cvce.eu/obj/note_du_service_de_presse_de_l_ambassade_britannique_la_haye_20_mai_1950-fr-53bc62f2-8b3c-4e9a-a4bd-48f52fc79124.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016

## La Grande-Bretagne et le pool charbon-acier franco-allemand

La reprise industrielle en Europe s'est accélérée depuis le début de l'aide du Plan Marshall, avec une augmentation de 30 % de la production par rapport à 1947. En milieu d'année 1949, la production de l'ensemble de l'Europe était de 15 % supérieure à celle de 1938. Au cours du deuxième semestre de 1949, cette montée vertigineuse des courbes de production tendait à s'aplanir. Les propositions de M. Schuman arrivent par conséquent au meilleur moment. La position actuelle est la suivante:

### Acier et Charbon

La production d'acier en France a atteint 9,1 millions de tonnes au total en 1949 et devrait atteindre 12,5 millions de tonnes d'ici 1952. En Allemagne fédérale, la production d'acier a été limitée, par les puissances d'occupation, à 11,1 millions de tonnes par an (dans le but, convenu entre les quatre puissances à Potsdam, d'empêcher le réarmement de l'Allemagne), mais la capacité des aciéries ouest-allemandes était estimée à 13,8 millions de tonnes à la fin de l'année 1949.

Pour l'heure, le Royaume-Uni arrive largement en tête de la production d'acier en Europe, avec un total de 15,6 millions de tonnes (devant passer à 17,2 millions de tonnes en 1953). Ses prix aussi défient toute concurrence, se situant en-dessous de ceux de la Belgique et de la France, mais aussi des prix allemands, à l'exception des barres laminées.

### La nécessité de faire entrer d'autres pays

Le Royaume-Uni est également, de loin, le plus gros producteur de charbon en Europe. En 1949, sa production s'élevant à 215 millions de tonnes représentait plus du double de la production de charbon de l'Allemagne fédérale qui, elle-même, était près de deux fois plus importante que celle de la France, avec 53 millions de tonnes en 1949.

Les puissances relatives des industries du charbon et de l'acier en République fédérale, en France et au Royaume-Uni expliquent l'importance que le Gouvernement français attache aux efforts visant à rattacher d'autres pays au «pool». L'évolution naturelle des choses devrait amener l'industrie allemande à dominer l'industrie française, sauf si d'autres membres du «pool» venaient faire contrepoids. Les pays du Benelux disposent d'importantes ressources d'acier et de charbon avec une capacité égale, à peu près, aux trois quarts de celle de la France.

Les industries de la France et du Benelux constituent une aire géographique naturelle avec la Ruhr et la Rhénanie et, maintenant que le charbon de la Ruhr est exporté en quantités considérables, le charbon allemand est en train de remplacer le charbon importé d'Amérique. Mais, dans le cadre du commerce européen du charbon, le Royaume-Uni, dont les exportations totales dépasseront 20 millions de tonnes en 1950, joue un rôle des plus importants.

### La position de la Grande-Bretagne

Le Royaume-Uni ne subit pas la même pression géographique l'amenant à rattacher ses industries au système de pool européen. La répartition de l'acier du Royaume-Uni est planifiée par le Gouvernement britannique pour faire face au problème crucial de l'équilibre de la balance des paiements entre la zone sterling et les pays de la zone dollar.

On a calculé que l'acier britannique, en tant que matériau de base, était présent dans 47 % de l'ensemble des produits exportés en 1949, les exportations directes représentant 2,5 millions de tonnes, tandis que 3,1 millions de tonnes entraient dans la fabrication des produits manufacturés exportés. Les trois quarts des exportations directes d'acier ont été écoulés hors de l'Europe, dont la moitié vers les pays du Commonwealth. La sidérurgie britannique constitue et continuera de constituer pendant de longues années

encore la source d'équipement essentiel pour le développement de certains pays en Afrique et en Asie du Sud. Parallèlement, le Royaume-Uni recourt à des sources d'approvisionnement en minerai de fer et en ferraille, qui tomberaient sous le contrôle d'une autorité franco-allemande. Une grande partie de la ferraille provient d'Allemagne et quelque 10 % du minerai de fer fondu en 1949 est provenu de l'Afrique du Nord française.

### Ce qui a déjà été réalisé

Le Gouvernement britannique a déjà une certaine expérience de la coordination de la production européenne du charbon et de l'acier. La France, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni ont mis sur pied, ensemble, l'Autorité de la Ruhr, pour planifier la répartition du charbon, du coke et de l'acier allemands entre l'exportation et le marché allemand. Les trois puissances d'occupation en Allemagne de l'Ouest ont disposé d'un groupe charbon allié et d'un groupe acier allié dont l'autorité s'est étendue au-delà de la Ruhr. Dans le cadre de l'organisation du Plan Marshall, les pays de l'Europe de l'Ouest ont rencontré des problèmes d'harmonisation de leurs programmes de développement pour des industries aussi fondamentales que celles du charbon et de l'acier, problèmes qui ont été étudiés par des comités d'experts mis sur pied par l'OECE\*. La Commission économique pour l'Europe, qui tient sa réunion annuelle ce mois-ci à Genève, a acquis une expérience pratique dans la répartition des stocks européens de charbon ainsi que du coke et des ferrailles à destination de la sidérurgie européenne. Les problèmes de la reprise après la guerre ont conduit à la formation d'organisations chargées d'élaborer des statistiques, telles que le secrétariat de la CEE\* à Genève, qui fournissent des données brutes pour l'élaboration de politiques coordonnées. Le Royaume-Uni dispose d'un personnel de planification économique, et la France possède une organisation similaire avec le «Commissariat général du plan de modernisation et d'équipement» de M. Monnet.

Il existe donc déjà certains rouages pour la coordination des politiques des pays de l'Europe de l'Ouest dans les domaines du charbon et de l'acier. D'autre part, beaucoup d'informations sont disponibles pour étudier la possibilité de réaliser le Plan Schuman, dans la mesure où il affecterait les industries de la France, de l'Allemagne et du Benelux, qui semblent avoir beaucoup de besoins communs, et celles du Royaume-Uni, qui se sont développées de façon quelque peu différente, puisqu'elles sont orientées à la fois vers le Commonwealth et vers l'Europe.

\* Organisation européenne de coopération économique.

\*\* Commission économique pour l'Europe (agence des Nations unies).